



Transports '45 : le DETEC priorise les projets d'aménagement routiers et ferroviaires

Berne, 28.01.2025 - Les améliorations des infrastructures routières et ferroviaires ne peuvent pas être mises en œuvre comme prévu initialement. La dernière étape d'aménagement des routes nationales a été rejetée par la population. La mise en œuvre du projet d'offre 2035 dans le domaine du rail entraîne des coûts supplémentaires considérables. Le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) a donc chargé l'EPFZ d'examiner les projets d'aménagement prévus pour tous les modes de transport et de les classer par ordre de priorité. Un suivi largement soutenu garantit l'implication des acteurs directement concernés.

Les perspectives d'évolution du transport du Conseil fédéral montrent que le trafic routier et ferroviaire va continuer à augmenter. L'aménagement prévu des projets d'infrastructure s'accompagne toutefois de défis : l'étape d'aménagement 2023 des routes nationales a été rejetée dans les urnes en novembre dernier. Le projet a notamment été considéré comme trop ambitieux. En ce qui concerne l'aménagement du rail, des problèmes de financement et de mise en œuvre ont été identifiés. Des mesures d'infrastructure supplémentaires sont nécessaires pour la mise en œuvre du projet d'offre 2035. Parallèlement, les projets existants coûteront plus cher. Au total, les coûts supplémentaires s'élèvent à environ 14 milliards de francs, si aucune mesure corrective n'est prise.

Dans ce contexte (coûts supplémentaires considérables pour le rail, rejet de l'étape d'aménagement des routes nationales par la population), le DETEC a décidé de réexaminer les projets d'infrastructure prévus pour la route et le rail. Il s'agit de déterminer quels projets d'infrastructure sont prioritaires pour la Suisse et lesquels doivent éventuellement être réalisés ultérieurement. Il convient en outre de présenter comment les différents projets routiers et ferroviaires s'articulent entre eux, en intégrant également les projets d'agglomération. L'examen et le classement par ordre de priorité des projets d'infrastructure feront l'objet d'une expertise externe. Le DETEC a confié ces deux tâches à l'EPFZ. Le Prof. Dr. Ulrich Weidmann, professeur en systèmes de transport à l'Institut de planification du trafic et des systèmes de transport de l'EPFZ, mènera les travaux en étroite collaboration avec les offices fédéraux compétents – l'Office fédéral des routes, l'Office fédéral des transports et l'Office fédéral du développement territorial.

La priorisation tient compte des bases existantes et bénéficie d'un large soutien

Le classement des projets s'appuie sur les bases existantes. Parmi celles-ci figurent notamment le plan sectoriel des transports, les perspectives d'évolution du transport 2050, la perspective Rail 2050, le projet d'offre 2035 ainsi que le programme de développement stratégique des routes nationales.

Les travaux sont suivis de manière consultative par un groupe d'accompagnement et un organe de réflexion. Sont représentés dans le groupe d'accompagnement les présidences des commissions parlementaires spécialisées des Chambres fédérales, les cantons avec les présidences de la Conférence des directeurs cantonaux des transports publics et de la Conférence des directeurs cantonaux des travaux publics, de l'aménagement du territoire et de l'environnement, ainsi que les CFF. Plusieurs associations de transport ainsi que l'association des villes et des communes sont représentées au sein de l'organe de réflexion.

Les résultats de l'EPFZ sont attendus pour le troisième trimestre 2025. Ils serviront de base aux prochaines étapes de la politique des transports. Indépendamment de la priorisation à venir, la planification des différents projets se poursuivra afin que l'intervention de cette étude n'entraîne pas de retard dans la réalisation ultérieure.

Le DETEC veut créer une certaine sécurité afin de pouvoir définir clairement ce qu'il adviendra des infrastructures de transport concernées. Avec le projet « Transports '45 », le conseiller fédéral Albert Rösti entend lancer une planification moderne, globale et englobant tous les modes de transport.

Adresse pour l'envoi de questions

Franziska Ingold, responsable Communication DETEC, téléphone : +41 58 462 40 67,
franziska.ingold@gs-uvek.admin.ch

Auteur

Secrétariat général DETEC
<https://www.uvek.admin.ch/uvek/fr/home.html>

Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication
<https://www.uvek.admin.ch/uvek/fr/home.html>

Office fédéral des transports
<https://www.bav.admin.ch/bav/fr/home.html>

Office fédéral du développement territorial
<https://www.are.admin.ch/are/fr/home.html>

[S'abonner aux communiqués](#)